

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 JUILLET 2024 à 19H00**



N°075/2024 - Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité – Encadrant supplémentaire temps méridien à la cantine des Vavres

Conseillers en exercice : **25** – Présents : **23** – Excusés avec Pouvoir : **2** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absents : **0** – Votants : **25**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 3 JUILLET, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du **27 juin 2024**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOUVARD Patrick, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs :

BOILEAU Marc (pouvoir donné à Evelyne DOUVRE), **MIRALLES Bruno** (pouvoir donné à Patrick BOUVARD)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pour mémoire, l'association Terre en couleurs (TEC) met à disposition de la collectivité un animateur pour renforcer l'équipe d'agents communaux assurant la surveillance de la cantine des Vavres les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 11h45 à 13h45). Cette mise à disposition permet de pallier les difficultés de recrutement auxquelles est confrontée la commune sur ce type d'emploi à temps non complet.

Toutefois, à compter de septembre 2024, une accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) de l'école des Vavres serait disposée à assurer l'encadrement du temps méridien à raison de deux jours par semaine (lundi et vendredi) en lieu et place d'un animateur de TEC. Pour expérimenter dans un 1^{er} temps cette nouvelle organisation durant une année scolaire, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps non complet (temps de travail hebdomadaire annualisé de 2.96/35ème) pour accroissement temporaire d'activité, à compter du 01/09/2024.

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L.332-23-1°,

VU l'article L.313-1 du code général de la fonction publique en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

CONSIDERANT l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à la cantine scolaire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240703-075-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2024
Publication : 05/07/2024

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique, à temps non complet (temps de travail hebdomadaire annualisé de 2.96/35^{ème}), affecté à l'encadrement du temps méridien des Vavres, du 1^{er} septembre 2024 au 6 juillet 2025,

DECIDE que la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire des Adjointes techniques territoriaux,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget,

HABILITE le Maire à recruter un agent contractuel pour pouvoir cet emploi,

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET

A blue circular official stamp of the Municipality of Denisbourg is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DENISBOURG' and 'AIN'. The signature is written in black ink over the stamp.

Le secrétaire
Patrick BOUVARD

A blue circular official stamp of the Municipality of Denisbourg is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DENISBOURG' and 'AIN'. The signature is written in black ink over the stamp.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20240703-075-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2024
Publication : 05/07/2024